

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	35 610	17 805
Jean-François Girard	9 869	4 935
Yannick Proulx	9 869	4 935
Joelle Larente	9 869	4 935
Jérémie Bourque	9 869	4 935
Stéphanie Larocque	9 869	4 935
Jules Morin	9 869	4 935

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).